

PUBLIÉ LE 04/08/2022 - MIS À JOUR LE 10/08/2022

Thrombolytiques : conduite à tenir dans un contexte de tensions d’approvisionnement

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

Actuellement, les deux thrombolytiques les plus utilisés à l’hôpital, Actilyse (altéplase) et Therasolv (urokinase), sont en tension d’approvisionnement au niveau mondial.

Les fabricants expliquent ces tensions par une augmentation constante du nombre de patients éligibles aux thrombolytiques et une capacité de production limitée par la complexité du procédé de fabrication de ces médicaments biologiques. Pour les mêmes raisons, les alternatives que sont Actosolv (urokinase) et Metalyse (tenecteplase) ne sont pas disponibles.

Depuis mars 2022, des actions ont donc été mises en œuvre afin de s’assurer que les patients pour lesquels ce traitement est indispensable puissent y avoir accès. Actilyse fait ainsi l’objet d’une distribution contingentée. Un retour à la normale des approvisionnements ne peut pas encore être estimé bien que des approvisionnements soient régulièrement effectués.

Dans l’attente et afin d’assurer la prise en charge des patients, nous avons élaboré une conduite à tenir avec une priorisation dans l’utilisation de ces spécialités, en concertation avec la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation, la Société Française Neuro-Vasculaire, la Société Française de Médecine Vasculaire, la Société Française Radiologie, la Fédération de Radiologie Interventionnelle, la Société Francophone de Néphrologie Dialyse et Transplantation, la Société Française de Pédiatrie et la Société Française du Cancer :

Actilyse (altéplase)

Nous vous demandons de réserver l’utilisation d’altéplase **en priorité** aux indications suivantes :

- Accident vasculaire cérébral ischémique à la phase aiguë,
- Embolie pulmonaire massive à la phase aiguë,
- Infarctus du myocarde à la phase aiguë.

Toutefois, pour toute autre indication, il convient d’analyser les demandes en fonction du patient, de la gravité de sa situation et de la localisation du thrombus.

Thérasolv (urokinase)

Nous vous demandons de réserver l’utilisation d’urokinase aux indications suivantes :

- Occlusion aiguë des cathéters,
- Artériopathie périphérique oblitérante aiguë avec menace d'ischémie d'un membre,
- Thrombose des dérivations ventriculaires externes,
- Fibrinolyse intra-pleurale.

Des cas d’erreurs médicamenteuses liés au non-respect de la posologie et du mode d’administration de Thérasolv nous ont par ailleurs été rapportés. Aussi, nous vous rappelons la nécessité de consulter la notice de Thérasolv avant son utilisation pour adapter la posologie en fonction de la réponse clinique. Des recommandations européennes ou internationales sont également disponibles pour les protocoles d’administration selon l’état clinique du patient.

RUPTURE DE STOCK

PUBLIÉ LE 27/10/2021 - MIS À JOUR LE 09/08/2022

Actosolv 100 000 UI et 600 000 UI, poudre pour solution injectable / pour perfusion - [Urokinase]